



Si Cigéo est autorisé, il nécessitera des aménagements.

## Un projet ancré dans le territoire

Cigéo est un projet qui s'insère dans un territoire : des aménagements et des infrastructures doivent donc être prévus pour préparer son accueil, et cela en concertation avec les acteurs locaux et les riverains.

Les premières pierres ne sont pas encore posées, les galeries ne sont pas encore creusées, mais déjà Cigéo prend vie sur le territoire. « Tout d'abord parce que ce projet est indissociable du Laboratoire souterrain de l'Andra en Meuse/Haute-Marne, et lui-même est bien ancré dans le territoire, ne serait-ce que par les personnes qui y travaillent et par les liens étroits tissés avec les acteurs économiques et associatifs locaux depuis la fin des années 1990, mais aussi avec les riverains qui, chaque année, viennent visiter le centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne », rapporte Frédéric Cartegnie, chargé de mission insertion pour Cigéo.

### Anticiper les besoins de Cigéo

Afin que Cigéo puisse s'implanter en Meuse/Haute-Marne, il est nécessaire, sur un certain nombre de points, de préparer son arrivée. C'est pourquoi l'Andra travaille avec le territoire, ce qui se traduit par des actions sur le terrain,

comme l'illustre Frédéric Cartegnie : « Une communauté de communes prévoit d'agrandir une zone résidentielle dans son plan local d'urbanisme (PLU). Le lycée Blaise-Pascal à Saint-Dizier propose une filière environnement nucléaire avec bac pro puis BTS, et celui de Bar-le-Duc a mis en place une formation soudure sur les systèmes haute pression en mention complémentaire post-bac, et envisage d'ouvrir un BTS. Chaque année l'Andra accueille sur ses

centres, dans le cadre d'une convention avec le lycée Émile-Baudot de Wassy, des stagiaires issus de bac pro sécurité et prévention. Des entreprises s'associent pour organiser des réponses collectives aux appels d'offres, etc. » Le travail de l'Andra avec le territoire va maintenant être approfondi et précisé puisque l'Agence vient d'apporter de nouvelles données aux acteurs locaux sur des sujets bien précis comme les besoins du centre, les emplois, l'attractivité, etc.



### Préparer les raccordements de Cigéo

L'arrivée de Cigéo signifie également la mise en place d'infrastructures spécifiques. « Environ 14 km de voie ferrée vont être créés pour que les colis de déchets puissent être acheminés par train. À cette installation privée à voie unique entre Cigéo et Gondrecourt-le-Château s'ajoute la connexion à la ligne Paris-Strasbourg via une ligne du réseau ferré national (RFN), également à voie unique, entre Gondrecourt-le-Château et Nançois-Tronville. Cette ligne d'une longueur de 36 km nécessite d'être renforcée sur la globalité de son linéaire », précise Frédéric L'Honneur, chargé d'affaires sur le projet Cigéo à l'Andra. Un dispositif nécessaire pour assurer le transport vers Cigéo des colis de déchets radioactifs, et également pour les besoins liés aux transports de matériaux de construction avant et pendant l'exploitation de Cigéo. Lors des premières années d'exploitation, cinq trains sont prévus par an puis, par la suite, dix à vingt chaque année. Au maximum, lors de la période 2050-2060, ce sont cinq trains par mois en moyenne qui arriveront sur le site. Le réseau routier va également être aménagé pour assurer l'acheminement du personnel, du matériel et des matériaux vers Cigéo. Afin de construire et exploiter le centre de stockage, il faudra évidemment de l'électricité. Il est donc nécessaire de trouver un lieu d'implantation pour un poste électrique, au pied de la ligne très haute tension de 400 000 volts,

et permettre ainsi le raccordement de Cigéo au réseau public d'électricité. « Les installations du centre industriel ont aussi besoin d'être alimentées en eau et de disposer d'un exutoire pour des effluents liquides. Plusieurs scénarios sont envisageables, parmi lesquels une solution devra être arrêtée avec le territoire », ajoute Frédéric L'Honneur.

### Des sujets en concertation

L'échange avec le territoire est une des priorités de l'Agence pour l'implantation de Cigéo. « Sur un certain nombre de sujets, il n'y a pas encore de solution arrêtée. Par exemple, sur la liaison entre les deux sites en surface, plusieurs options sont possibles. Chacune d'elles présente, du point de vue du projet, des avantages et des inconvénients. Afin de définir la solution technique, l'Andra souhaite donc associer des acteurs locaux pour intégrer leurs préoccupations dans ses études », précise Martine Huraut, chargée de mission dialogue avec le territoire à l'Andra. L'Agence souhaite également inscrire Cigéo dans une logique d'excellence environnementale. Pour cela, elle va associer des parties prenantes à la réflexion afin d'alimenter la conception du stockage. « Nous allons ainsi réaliser une revue d'excellence environnementale qui permettra de valider les choix et orientations retenus sur un certain nombre de questions précises quant à l'intégration du projet dans son territoire, comme le choix de l'énergie ou les cahiers des charges des bâtiments conventionnels », conclut Martine Huraut. •

## UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE



**Emplois, effet démographique, attractivité : Cigéo représente une réelle opportunité pour le développement local.**

Près de 1 000 personnes pour préparer le chantier (2018-2020), puis un déploiement des effectifs avec un pic à plus de 2 000 personnes pendant cinq ans pour la construction initiale de Cigéo, et, enfin, une stabilisation progressive à quelque 600 personnes pour assurer l'exploitation courante du site : l'effet démographique de Cigéo sera sensible, et attendu sur le territoire, majoritairement rural, de la Meuse/Haute-Marne. « Deux enjeux importants en découlent : faire en sorte que les acteurs locaux bénéficient de ces opportunités, et préparer le territoire pour accueillir les nouveaux arrivants », confie Frédéric Cartegnie. Car en plus de ces emplois directs, Cigéo va générer des emplois indirects (fournisseurs, prestataires) et induits (liés aux consommations des salariés de Cigéo), et ce sur plus d'un siècle. Pour aider le territoire à préparer ces évolutions à venir, et en saisissant toutes les opportunités, l'Andra s'est engagée à contribuer activement au processus d'élaboration du contrat de développement du territoire, piloté par la préfecture de la Meuse. À chaque étape de la conception, l'Agence partagera ainsi au plan local un maximum d'informations concrètes sur les besoins liés à l'implantation puis à la construction et au fonctionnement de Cigéo.